

Formation postgrade en psychologie du coaching de la Swiss Society for Coaching Psychology (SSCP)

Psychologue spécialiste en psychologie du coaching FSP

L'essentiel en bref

Sommaire

1. Définition & objectifs
2. Contenus & structure
3. Conditions-cadre

1. Définition & objectifs

La SSCP conçoit le coaching comme un processus de développement orienté vers un objectif, qui se base sur les aptitudes et les possibilités d'une personne et la soutient afin qu'elle déploie tout son potentiel lui permettant d'atteindre ses buts.

La psychologie du coaching comprend le conseil et l'accompagnement psychologiques scientifiquement fondés de personnes en bonne santé psychique qui souhaitent relever dans leur vie un défi exigeant, professionnel ou personnel. Les psychologues spécialisés en coaching sont, de leur côté, aptes à apporter un soutien psychologique scientifiquement fondé à leurs clientes et clients en ce qui concerne la fixation et la réalisation de leurs objectifs.

Le titre de «Psychologue spécialiste en psychologie du coaching FSP» certifie que le titulaire dispose d'une formation postgrade qualifiée et scientifiquement fondée pour exercer la psychologie du coaching. Le titre peut être considéré comme un label de qualité et de professionnalisme. Grâce au soutien de la SSCP, les compétences complexes requises pour exercer en tant que psychologue du coaching peuvent être obtenues au niveau du master.

2. Contenus & structure

La formation postgrade comprend les quatre domaines suivants: connaissances théoriques et applications pratiques, expérience personnelle, activités personnelles de coaching et supervision.

Connaissances théoriques et applications pratiques

Les connaissances théoriques comprennent notamment la vue d'ensemble des théories et approches actuelles en matière de coaching, le processus de coaching, le travail relationnel, plus exactement les compétences de base en matière de conseil, les champs d'application dans leur ensemble, les interfaces par rapport aux disciplines voisines ainsi que le professionnalisme et la qualité. La connaissance des applications pratiques se rapporte à trois champs d'application. Deux d'entre eux au minimum doivent être approfondis.

► **Coaching professionnel**

L'accompagnement en vue d'atteindre des objectifs professionnels comprend notamment les thèmes relatifs au déroulement de la carrière, la conciliation des différents domaines de vie et rôles, la gestion des contraintes et des ressources, les conflits, la perspective générationnelle, le travail et chômage, les changements dans le monde du travail.

► **Coaching d'organisation**

L'accompagnement en vue d'atteindre des objectifs au sein d'une organisation se focalise notamment sur le développement des organisations, les processus de changement, la conduite et le développement de l'esprit d'équipe.

► **Coaching en développement personnel**

L'accompagnement et le soutien en développement personnel et la maîtrise des défis concernent notamment le coaching en développement de la personnalité, le coaching personnel, les modèles d'équilibre de vie, la santé, le bien-être, les événements critiques de la vie et la gestion des crises.

Expérience personnelle

Les personnes en formation prennent auprès de deux différents coachs qualifiés en expérience personnelle le rôle du ou de la cliente et font ainsi l'expérience sur elles-mêmes des méthodes de coaching apprises et de leur efficacité.

Activité pratique de coaching

Les personnes en formation exercent par l'expérience pratique en coaching la mise en place, le pilotage et la manière de documenter le processus de coaching.

Supervision

L'activité pratique en coaching est soumise à une supervision régulière exercée par au moins deux superviseuses/superviseurs qualifiés et, dans ce cadre propice, elle est analysée, encadrée et développée.

Structure de la formation postgrade

Eléments	Particularités concernant les unités (U)	Nombre U à 45'
Connaissances théoriques et applications pratiques	Dont 100%, soit environ 45 jours de cours avec présence requise 200 U connaissances théoriques 200 U connaissance des applications pratiques: des trois domaines, deux d'entre eux au moins doivent être couverts. Le deuxième domaine comporte au minimum 80 unités. La prise en compte des connaissances pratiques est fixée lors de l'entretien initial (mentoring).	400 U
Expérience personnelle	Dont au moins 15 U en séances individuelles	30 U
Activité pratique en coaching	Temps exigé consacré à l'activité pratique individuelle en coaching : au moins 1 an à 100%. Le pensum peut être réparti sur plusieurs années (par ex. 3 ans à 33%). L'activité pratique a lieu dans le cadre du champ d'application principal choisi.	Au moins 250 U
Supervision	Dont au moins 40 U en séances individuelles	Au moins 110 U
	Dans le cadre de l'activité de coaching, 5 cas sous forme de rapports sont présentés en supervision (par cas environ 10 U, au total environ 50 unités)	50 U
TOTAL		840 U
Plus Concept écrit de coaching	Décrire le concept de coaching personnel dans un bref rapport. Le concept comprend les points principaux de sa propre activité pratique en coaching (conception de l'être humain, valeurs personnelles, etc.) et les points forts des domaines d'application (groupes-cibles).	Environ 30 U
Analyse de processus documentée par écrit	Deux analyses de processus dans lesquelles chaque processus de coaching est décrit et discuté sur plusieurs séances. Les rapports de cas de supervision peuvent à cet effet servir de base.	Environ 80 U
Colloque annuel et de fin d'études	Participer à au moins 2 colloques annuels, y compris le colloque de fin d'études.	Environ 40 U
Mentoring	Contact avec la personne accompagnante chargée d'assurer un soutien pendant la formation postgrade	Environ 3 U

La formation postgrade dure en règle générale trois ans et correspond à un Master of Advanced Studies (MAS) d'une haute école suisse. La date à laquelle les différentes parties de la formation postgrade sont effectuées durant les trois ans peut être choisie individuellement. La SSCP ne propose pas de programme de formation. Les personnes en formation l'établissent en recourant à l'offre de l'important marché de la formation postgrade.

3. Conditions-cadre

Public cible

La formation postgrade s'adresse aux psychologues qui sont membres ordinaires de la FSP et sont donc titulaires d'un diplôme de fin d'études d'une haute école, avec la psychologie comme branche principale, délivré par une haute école spécialisée ou par une université (ou titulaires d'un diplôme étranger jugé équivalent d'une haute école). L'affiliation à la SSCP est souhaitable mais ne constitue cependant pas une condition pour l'obtention du titre de spécialisation.

Offres de formation postgrade

La transmission des connaissances théoriques et des applications pratiques du coaching s'effectue par les prestataires de formation postgrade reconnus par la SSCP. Dans le cas des hautes écoles, les prestataires sont les filières de formation accréditées par la Confédération (par ex. CAS, DAS, MAS). Les autres organisations de formation postgrade doivent disposer d'une gestion de la qualité comparable.

Contact

Pour prendre contact avec la SSCP: wbk@coaching-psychologie.ch

Le concept de formation postgrade a été établi par la SSCP et correspond aux titres de spécialisation de la Fédération suisse des psychologues FSP. Les détails figurent dans le cursus de formation «Formation postgrade en psychologie du coaching de la Swiss Society for Coaching Psychology (SSCP)» du 01.12.2018/22.03.2019.

Etat 30.01.2020